



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 21/01/2025

Publication :
le 31/01/2025

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

Délibération n° D-2025-38

Marché de travaux - Opérations de requalification de l'îlot
Denfert Rochereau - Travaux de bâtiments - Avenants n° 1 aux
lots 6, 8, 9, 10, 15, avenants n°2 au lot 2, 3 et avenant n°4 au
lot 1

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Karl BRETEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Conduite d'Opérations et Maîtrise d'Oeuvre

Marché de travaux - Opérations de requalification de l'îlot Denfert Rochereau - Travaux de bâtiments - Avenants n° 1 aux lots 6, 8, 9, 10, 15, avenants n°2 au lot 2, 3 et avenant n°4 au lot 1

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Par délibération du 29 novembre 2018, le Conseil municipal a approuvé le programme de requalification et de réaménagement de l'îlot Denfert-Rochereau.

Par délibération du 11 février 2019, le Conseil municipal a approuvé l'enveloppe financière modificative affectée aux travaux.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été approuvé lors de la séance du 17 décembre 2019.

Concernant les travaux de bâtiment :

- les marchés de travaux des lots n° 1-7-9-11-12 et 13 ont été approuvés, lors des séances du 15 mai 2023 ;
- les marchés de travaux des lots n°3-4-5-6-8-14-15 ont été approuvés lors de la séance du 02 octobre 2023 ;
- le marché de travaux du lot n°2 a été approuvé lors de la séance du 20 novembre 2023 ;
- le marché de travaux du lot n°10 a été approuvé lors de la séance du 14 décembre 2023.

Par délibération du 20 novembre 2023 le Conseil municipal a approuvé l'avenant n°1 au marché de travaux pour le lot 1.

Par délibération du 5 février 2024 le Conseil municipal a approuvé l'avenant n°2 au marché de travaux pour le lot 1.

Par délibération du 23 septembre 2024 le Conseil municipal a approuvé l'avenant n°3 au marché de travaux pour le lot 1, l'avenant n°1 pour le lot 2, l'avenant n°1 pour le lot 3, l'avenant n°1 pour le lot 5, l'avenant n°1 pour le lot 7 et l'avenant n°1 pour le lot 14.

A ce jour, les travaux « Tous corps d'état » sont en cours et de nouvelles adaptations sont nécessaires par voie d'avenant pour plusieurs lots :

Lot 01 Désamiantage-Déplombage-Démolition-Curage - Avenant n°4

- Prestations modificatives en plus-value pour travaux :

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°4 : 3 425,00 € HT soit 4 110,00 € TTC.

Lot 02 Gros- œuvre - Avenant n°2

- Prestations modificatives en plus-value pour travaux :

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°2 : 16 700,64 € HT soit 20 040,77 € TTC.

Lot 03 Charpente bois-Bardage bois - Avenant n°2

- Prestations modificatives en plus-value pour travaux :

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°2 : 9 855,26 € HT soit 11 826,31 € TTC.

Lot 06 Travaux sur pierre de taille - Avenant n°1

- Prestations modificatives en plus-value pour travaux :

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°1 : 10 442,61 € HT soit 12 531,13 € TTC.

Lot 08 Menuiseries Extérieures bois - Avenant n°1

- Prestations modificatives en plus-value pour travaux :

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°1 : 4 484,48 € HT soit 5 381,37 € TTC.

Lot 09 Menuiseries Intérieures bois-Parquet - Avenant n°1

- Prestations modificatives en plus-value pour travaux :

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°1 : 645,15 € HT soit 774,18 € TTC.

Lot 10 Cloisons sèches -Plafonds suspendus - Avenant n°1

- Prestations modificatives en plus-value pour travaux :

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°1 : 1 762,80 € HT soit 2 115,36 € TTC.

Lot 15 Plomberie-Chauffage-Ventilation - Avenant n°1

- Prestations modificatives en plus-value pour travaux :

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°1 : 385,70 € HT soit 462,84 € TTC.

Lot N°	Titulaire	Montant marchés initiaux (en € HT)	Montant du marché incluant les avenants précédents (en € HT)	Avenant N°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants par rapport au marché initial	Nouveau montant du marché (en € HT)	Nouveau montant du marché (en € TTC)
1	ADTP	195 078,40	227 314,40	4	3 425,00	18,28	230 739,40	276 887,28
2	ALM ALLAIN	820 833,33	850 753,68	2	16 700,64	5,68	867 454,32	1 040 945,18
3	POUGNAND	177 500,00	182 892,42	2	9 855,26	8,59	192 747,68	231 297,22
6	ART DE BATIR	91 614,64	91 614,64	1	10 442,61	11,40	102 057,25	122 468,70
8	RIDORET	183 000,00	183 000,00	1	4 484,48	2,45	187 484,48	224 981,38
9	EBENISTERIE CREATION	94 178,65	94 178,65	1	645,15	0,69	94 823,80	113 788,56
10	SOCOBAT	223 001,94	223 001,94	1	1 762,80	0,79	224 764,74	269 717,69
15	ST ELOI FOUGERES	345 000,00	345 000,00	1	385,70	0,11	345 385,70	414 462,84

Les avenants portant sur les lots 2 à 15 sont fondés sur l'article R.2194-8 du Code de la commande publique. L'avenant sur le lot 1 relève de l'article R2194-7 du même code.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux comme énoncé ci-dessus ;
- autoriser leur signature ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT**Jérôme BALOGE**